

Le journal du petit Ventabremais

Rentrée scolaire 2019





Edito du Maire

Chers parents,

Pour cette rentrée scolaire **2019**, j'ai le plaisir de vous présenter cette nouvelle édition du « Journal du Petit Ventabrennais ». Ce fascicule vous sera utile tout au long de l'année puisqu'il il permet d'accéder facilement à tous les renseignements relatifs aux inscriptions aux activités scolaires, périscolaires, ainsi qu'aux activités de loisirs organisées par la commune de Ventabren, tout au long de l'année, particulièrement pendant les vacances scolaires.

Ce guide détaille l'emploi du temps, l'accueil et les activités à l'école, et présente également les conditions d'accueil à la crèche ou avec l'assistante maternelle de votre enfant.

Depuis 2015, la Commune de Ventabren a mis en place un portail famille accessible depuis le site www.ventabren.fr permettant aux familles de réserver les prestations péri et extrascolaires 24h/24 depuis un poste informatique. Au-delà de la volonté d'un service plus facile d'accès aux familles, la commune s'est engagée dans la dématérialisation dans un souci d'écocitoyenneté. Ainsi, les dossiers d'inscription en version papier seront demandés cette année par nos services, uniquement aux nouveaux arrivants et aux enfants rentrant en première année de maternelle et au cours préparatoire.

Les enfants sont accueillis au sein du centre de loisirs municipal « la Marelle » pendant les temps périscolaires - le matin, le midi et le soir - ainsi que pendant les temps extrascolaires. Il leur est proposé des activités sportives, culturelles et artistiques encadrées par des animateurs et intervenants diplômés. Vous pourrez suivre leurs loisirs via un blog informatif sécurisé.

Tous nos services sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et continuent avec professionnalisme et énergie à proposer à vos enfants des prestations de qualité.

Soyez assurés, chers parents, que nous mettons tout en œuvre pour que votre enfant soit bien accueilli et s'épanouisse au sein des différentes structures enfance et jeunesse de la commune.

Claude FILIPPI

Maire de Ventabren

Conseiller Métropolitain Aix-Marseille-Provence

Organisation de la semaine



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

7h30 – 8h15	8h30 – 11h30	11h30 – 13h30	13h30 – 16h30	16h30 – 17h30	16h30 – 18h00	18h- 18h30
Accueil matin	Temps	Restauration	Temps	Garderie	Goûter puis	Accueil du soir
	scolaire	et	scolaire	détente et	ateliers	et activités
		Animations		goûter (T1)	périscolaires	libres (T3)
					(T2)	

Les services d'animation périscolaire proposent des activités variées en libre accès et laissées au libre choix des enfants. Ces activités sont maintenues le matin de 7h30 à 8h15, entre 11h30 et 13h30, et le soir de 18h00 à 18h30.

A l'issue de la classe de 16h3o, la municipalité assure un service de garderie jusqu'à 17h3o, encadré par du personnel municipal et des animateurs (T1).

Entre 16h30 et 18h00 (T2), les enfants inscrits aux ateliers périscolaires choisissent parmi de nombreuses activités celle qu'ils ont envie de suivre. Ces ateliers sont organisés par cycle, entre chaque période de vacances scolaires. Par ailleurs, les études assurées par les enseignants sont maintenues, au même tarif que l'atelier périscolaire.

Les enfants ont la possibilité de sortir à tout moment entre 16h30 et 17h30 (T1) et entre 18h00 et 18h30(T3). En revanche, pendant l'atelier périscolaire de 16h30 et 18h00 (T2), aucun départ n'est possible, l'enfant devant participer à l'activité complète sur toute la durée de son inscription.

En maternelle, les départs restent échelonnés de 16h30 à 18h30, pour permettre aux plus petits de quitter l'école à tout moment.

Mercredi

7h30 – 9h00	9h00 – 16h30	16h30 – 18h30
Accueil	Centre de	Départ
échelonné	loisirs	échelonné

Les enfants inscrits à la journée à l'Accueil de loisirs « La Marelle » sont encadrés par les animateurs diplômés de la structure.

Les inscriptions au Centre de loisirs restent limitées au nombre de places admises par le règlement interne de la structure et règlementé par le ministère de la jeunesse et des sports(DDCS).

Accueil et activités périscolaires



Plus qu'un mode de garde, l'accueil périscolaire est un lien important entre la maison et l'école, et permet de mettre en œuvre la politique éducative et pédagogique de la commune, autour de l'enfant et de sa famille.

Les réservations périscolaires se feront sur une seule période (année scolaire), elles seront modifiables jusqu'au mercredi minuit pour la semaine suivante (en dehors du T2 non modifiable).

Horaires et Lieux

Où déposer et venir récupérer vos enfants?

Horaires	Maternelle	Elémentaire	
Accueil matin: 7h30-8h15	Ecole maternelle	Centre de loisirs	
Accueil après-midi : 16h30-17h30		Ecole élémentaire	
Ateliers périscolaires/ étude :	Ecole maternelle	Pas de sortie possible	
16h3o-18hoo	Sortie échelonnée possible entre		
Fin des activités : 18h00	16h30 et 18h30	Ecole élémentaire	
Accueil soir: 18h00-18h30		Centre de loisirs	

Activités

Pendant l'accueil du matin, les animateurs ont pour rôle principal d'être à l'écoute des familles et de préparer les enfants à leur journée d'école. Ainsi, différentes activités et jeux leur sont proposés ou mis à disposition.

Pour la sécurité de vos enfants, ils doivent être accompagnés par une personne majeure le matin entre 7h30 et 8h15.

Pendant le temps de pause méridienne, les enfants sont orientés en fonction de leur âge et de l'organisation interne, sur le premier ou le deuxième service de restauration.

En dehors du temps de restauration, de nouvelles activités sont proposées aux enfants, en libre accès et libre choix.

- En maternelle, les ATSEM et animateurs proposent des ateliers basés sur un projet pédagogique défini et élaboré en début d'année.
- En élémentaire, des animateurs diplômés proposent un panel d'activités variées favorisant l'épanouissement individuel et collectif des enfants.

L'accueil de l'après-midi (T1) est un temps récréatif dédié au goûter, à la détente et aux jeux libres.

Pendant le temps d'atelier périscolaire(T2), les ATSEM, animateurs et intervenants (éducateurs sportifs, professeurs des écoles, associations, partenaires professionnels extérieurs...) ont pour rôle principal d'être à l'écoute des besoins des enfants en fonction de leur âge. Ainsi, différentes activités mais aussi des coins calmes leurs sont proposés.

■ En maternelle, les enfants bénéficient de plusieurs ateliers adaptés en fonction de la météo, de la saison, et de leurs envies!

- Liste des activités, laissées au libre choix de l'enfant: Parcours vélo/trottinette, Théâtre et marionnettes, Bibliothèque, Lecture de contes, Jeux sportifs, Eveil sensoriel, Jeux de société, Travaux manuels, Atelier création et recyclage, Art visuel, Danse et théâtre, Modelage, Eveil au chant, Jardinage, Espace cocooning...
- En élémentaire, les enfants ont également la possibilité de participer aux différents ateliers, organisés par cycle, entre chaque période de vacances scolaires.
 Durant le mois de septembre, l'inscription aux ateliers périscolaires de 16h3o à 18h0o (T2) reste modifiable, en informant par mail via le portail de votre modification, afin que les enfants testent les différents ateliers en association avant de faire leur choix. Cela permettra également aux parents de s'organiser et de réajuster les options choisies, en fonction des activités extrascolaires de l'enfant, dont les inscriptions se feront lors du Forum des Associations le 7 septembre.
 - A compter du mois d'octobre, les réservations faites sur le temps d'atelier périscolaire(T2) <u>ne seront plus modifiables et valable pour l'année</u>. Pour les changements de situation exceptionnels vous devrez faire une demande via la messagerie du portail Famille, la modification sera étudiée en fonction des places disponibles.
 - Liste des activités, laissées au libre choix de l'enfant: Bibliothèque, Activités et jeux sportifs, Atelier création de jeux de société et ludothèque, Travaux manuels et arts plastiques, Peinture, Atelier journalisme et audiovisuel, Yoga, Eveil musical, Réalisation d'un court-métrage, Atelier créatif à partir de matériaux de recyclage, Espace détente... le planning d'activités est modifiable en fonction des envies et besoins des enfants.
 - Les ateliers conventionnés avec les associations sont proposés sur place pendant le temps périscolaire : Poterie avec le Foyer Rural ou Anglais avec Baby Speaking. Ces ateliers ne doivent pas être réservés sur le Portail, l'inscription se fait directement auprès des associations. En revanche, s'ils sont suivis de l'accueil du soir de 18h00 à 18h30, cette dernière prestation doit être réservée.
 - Les heures d'études surveillées doivent permettre aux élèves de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons dans le calme, l'enseignant apportant à la fois un soutien pédagogique et une aide méthodologique. Le nombre de places sera limité à 10 par souci d'efficacité et la liste vous sera communiquée par les enseignants. La prestation doit faire l'objet d'une réservation et sera facturée au même tarif qu'un atelier périscolaire (T2).

Pendant l'accueil du soir, l'enfant est libre de choisir une nouvelle occupation entre les différents jeux mis à sa disposition ou un temps calme dans « l'espace cocooning » en maternelle, et dans « l'espace détente » en élémentaire.

Tarifs

Accueil	Activités	Accueil	Ateliers	Accueil	Dépassement
matin	midi	après-midi	périscolaires	soir	horaire au 3 ^{ème}
7h30 à 8h15	11h30 à 13h30	16h30 à 17h30	16h3o à 18h0o	18hoo à 18h30	retard constaté
		(T1)	(T2)	(T3)	pendant l'année
		, ,	, ,	(),	scolaire
Tarif unique	Gratuit	Tarif unique	Tarif unique	Tarif unique	Pénalité par enfant
1 €	Gratuit	1€	2.50 €	1€	10 €

NB: La présence d'un enfant sans inscription et/ou sans réservation entraînera l'application d'un tarif majoré: 1 € supplémentaire pour chaque temps d'accueil non réservé.

La restauration



Une restauration collective de qualité

Les menus sont établis chaque mois par un nutritionniste. Ils sont affichés à l'école, publiés sur le site internet de la commune <u>www.ventabren.fr</u>, rubrique « Enfance-Jeunesse », et disponibles au Pôle Enfance-Jeunesse et à l'Accueil de la Mairie.

Les repas sont cuisinés sur place et intègrent des produits frais de saison, locaux et régionaux, garants d'une qualité optimale. Le BIO s'invite une fois par mois à la table des enfants dans un repas complet. Des animations et repas à thèmes sont également proposés chaque mois, tout au long de l'année scolaire.

Les repas sont organisés en deux services : à 11h30 et à 12h30, et sont servis à table par le personnel municipal. Les services maternels sont multi-âges réunissant à la fois les petites, moyennes et grandes sections. Cette hétérogénéité favorise l'autonomie, la coopération et la responsabilisation.

Pour les enfants de maternelle, l'accès à la restauration est limité <u>à une fois par semaine</u> quand un des parents/conjoints ou les deux parents/conjoints n'exercent pas d'activité professionnelle.

Le service Restauration a lui aussi une mission éducative auprès de chaque enfant : sensibiliser au goût lors des repas, au respect mutuel et au respect des consignes.

Un temps d'activités

En dehors du temps de restauration, le temps d'activités est dédié à la détente et aux jeux. Les ATSEM et animateurs proposent aux enfants de participer à différentes activités élaborées dans le cadre d'un projet pédagogique et auxquelles les enfants peuvent s'inscrire en libre accès.

Tarifs

Les tarifs du Restaurant scolaire sont modulés en fonction des revenus. Vous pouvez faire calculer votre Quotient Familial (QF) au Pôle Enfance-Jeunesse.

Tranches de QF	Tarif
Tranciles de Qi	en €
QF 0 - 400	2.70
QF 401 – 600	3.10
QF 601 – 1000	3.50
QF 1001 – 1500	3.70
QF 1501 et +	4.00
Elève allergique : P.A.I avec panier repas	1.40
Repas adulte	5.00
Repas élève : tarif majoré 5.00	5.00

Accueil de loisirs « La Marelle »



L'Accueil de loisirs, ouvert à tous les enfants scolarisés, offre un espace d'expression, de découverte et d'échange adapté au rythme des enfants.

Il s'inscrit dans la continuité éducative et met en place des activités qui favorisent l'épanouissement des enfants en collectivité.

Horaires

Le mercredi, les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30.

Pendant les vacances scolaires et les mercredis, les enfants doivent être accompagnés par une personne majeure le matin entre 7h30 et 9h00.

Le soir, les départs s'échelonnent de 16h30 à 18h30 au plus tard.

NB: Le Centre de loisirs est fermé pendant les vacances de Noël et le mois d'août (reprise en fonction du calendrier communiqué via le portail famille).

Inscriptions

Les inscriptions à l'accueil de loisirs « La Marelle » se font sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la commune www.ventabren.fr.

Pour les familles n'ayant pas d'accès à internet, elles pourront effectuer ces démarches auprès du Pôle Enfance et Jeunesse.

Pour les vacances scolaires et les mercredis, les inscriptions se font en fonction du calendrier mémo communiqué sur le portail famille et dans les services. Ces inscriptions sont soumises à validation par la direction du Centre de Loisirs et sont définitives, aucune modification ultérieure ne sera prise en compte

Tarifs

Les tarifs de l'ACM (accueil collectif de mineurs) sont modulés en fonction des revenus.

Tranches	Mercredi		Vacances scolaires			
de QF		1 jour suppl.	3 jours	4 jours	5 jours	heure du soir
		Ou non				
		réservé				
		Tarifs com	mune			
QF o - 600	11,00 €	12,00€	33,00€	43,00 €	53,00€	Pénalité par
QF 601 - 1000	12,50 €	13,50 €	37,50 €	49,00€	60,00€	enfant au 3 ^{ème}
QF 1001 - 1500	15,00€	16,00 €	45,00€	58,00 €	70,00€	retard
QF 1501 et +	17,00 €	18,00 €	51,00 €	64,00 €	75,00€	constaté
Tarifs extérieurs : enfants résidant hors commune						pendant
QF o - 600	16,00 €	17,00 €	45,00€	58,00€	70,00€	l'année
QF 601 - 1000	18,00 €	18,75 €	48,00€	62,00€	75,00€	scolaire
QF 1001 - 1500	22,00€	23,00€	58,00€	76,00€	91,00 €	10 €
QF 1501 et +	24,00€	26,00€	69,00€	88,00 €	105,00€	

Formalités administratives



Réservations aux différents temps

Les réservations périscolaires, mercredis et vacances, se font en fonction du calendrier communiqué via le Portail Famille et mis à disposition dans les services.

<u>ATTENTION</u>: Les réservations se font dans la limite des capacités d'accueil des structures ; une fois la limite atteinte, le service ne pourra plus accepter de demande de réservation.

Demande de modification

Les modifications de réservations seront enregistrées sur le Portail Famille au plus tard le mercredi à minuit pour la semaine suivante pour les accueils périscolaires (restauration, accueil du matin, T1, et T3).

ATTENTION: Aucune inscription hors délai ne sera admise.

Ces modifications hebdomadaires ne seront toutefois pas possibles sur le temps d'atelier périscolaire (T2:16h30-18h00), où l'enfant s'engage à être présent sur toute la durée du cycle, hormis durant le mois de septembre, afin de laisser le temps aux familles de s'organiser. L'inscription étant à l'année, il sera possible de modifier, à titre exceptionnel et en fonction des places disponibles, en nous contactant, via la messagerie du portail et ce uniquement pendant les vacances scolaires.

Toute présence d'un enfant sans réservation préalable, avec un dossier incomplet ou inexistant entraînera l'application d'un tarif majoré.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Pôle Enfance Jeunesse 204.84.47.01.55.

Absences

Toute absence de l'enfant doit être signalée dans les meilleurs délais (la veille pour le lendemain) à la structure concernée via la messagerie du Portail Famille

Donnent droit à remboursement :

- les absences justifiées par un certificat médical fourni dans les 7 jours calendaires suivant la reprise, avec application d'un délai de carence de 3 jours,
- les absences du fait d'un enseignant non remplacé, signalées par les familles sous 48 heures maximum.



Transports scolaires

Notre commune bénéficie d'un ramassage scolaire pour les enfants fréquentant l'école maternelle et l'école élémentaire. L'itinéraire est flexible et peut être adapté en fonction des demandes et des besoins des personnes inscrites, dans la mesure où le nouvel arrêt peut s'intégrer au parcours existant et à la durée du trajet.

Sur chaque trajet, un accompagnateur – Agent de Police municipale (ASVP) – est présent dans le bus avec les enfants.

ATTENTION : Un adulte devra obligatoirement accompagner l'enfant jusqu'à sa montée dans le bus et l'accueillir à son retour.

Chaque année, les informations et les modalités d'inscriptions concernant le transport scolaire sont mises à jour et publiées sur le site de la commune www.ventabren.fr – rubrique déplacements.



Ligne Pays d'Aix Mobilité n° 5400 - Ventabren Primaires et Maternelles

1-Les Vences6-Les Gourgoulons11-Sainte Michelle2-Les Peyres7-Les Batailles12-Les Claux3-L'Etoile8-Val Lourdes13-La Crémade4-Vignes Longues Hautes9-La Lecque14-Ecole

5-La Recense 10-La Coopérative

Jours de fonctionnement	Heure de départ du bus	Itinéraire – Nom des arrêts de bus		
Lundi Mardi	Aller, départ de ligne : 07h50	Les Vences, Les Peyres, L'Etoile, Vignes Longues Hautes, La Recense, Les Gourgoulons, La Lecque, Val Lourdes, Les Batailles, La Coopérative, Ste Michelle, Les Claux, La Crémade, Ecole		
Jeudi Vendredi	Retour : Dès la fin des cours	Ecole Edouard Peisson, La Crémade, Les Claux, Ste Michelle, La Coopérative, La Recense, Les Gourgoulons, La Lecque, Val Lourdes, Les Batailles, Vignes Longues Hautes, L'Etoile, Les Peyres, Les Vences		

Pour tous renseignements complémentaires se rapprocher du Pôle Enfance et Jeunesse : Impasse de la Crémade – 13122 VENTABREN (face au centre de loisirs «La Marelle» – 04.84.47.01.55 Lundi-mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h mardi-jeudi : 8h30-12h / 13h30-18h vendredi : 8h30-12h

Portail Famille: mode d'emploi

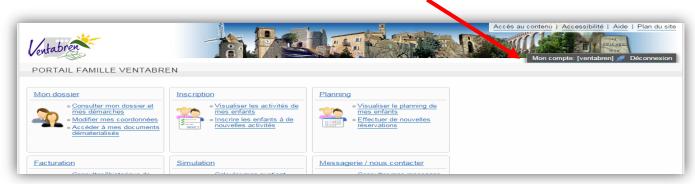


Etape 1: connexion

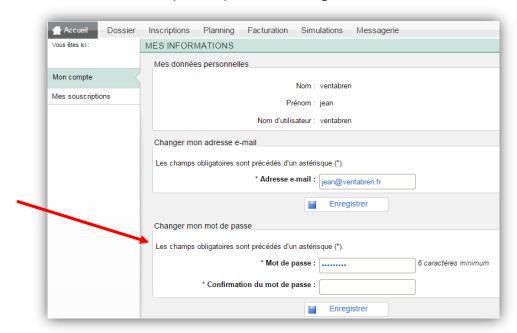
connectez-vous sur le site de la commune : <u>www.ventabren.fr</u>, puis en haut à droite_de votre écran cliquez sur « portail famille » ou par <u>hhtps://portail-ventabren.ciril.net</u>



- ⇒ connectez-vous avec l'identifiant et le mot de passe donnés par le service.
- ⇒ pour changer votre mot de passe, allez sur « mon compte » et modifier.

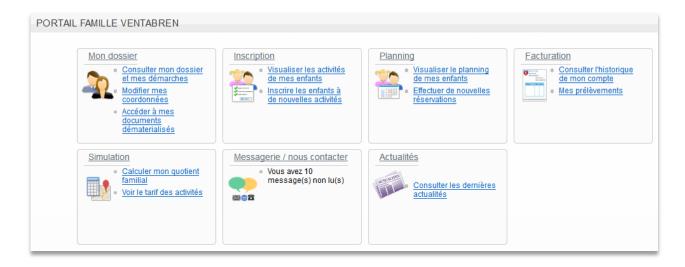


Sous l'onglet « Changer mon mot de passe », tapez le mot de passe de votre choix, de 6 caractères minimum, puis cliquez sur « Enregistrer ».



Etape 2 : présentation de votre Portail Famille

Vous accédez désormais aux différentes rubriques de votre dossier, vous permettant de réaliser l'ensemble de vos démarches à la maison.



La rubrique « Mon dossier » vous permet de consulter vos informations personnelles : responsables légaux, enfants, scolarité suivie, coordonnées familiales. Vous pourrez compléter ou modifier certains renseignements. Pour toute autre demande, contactez le Service Enfance Jeunesse par la messagerie du Portail.

La rubrique « Inscription » vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations périscolaires et à l'accueil extrascolaire, en respectant l'ouverture des périodes d'inscription. Vous pourrez également consulter les inscriptions actuelles de vos enfants.

La rubrique « Planning » vous permet de modifier vos réservations sur les différents temps d'accueil péri et extrascolaires, et de visualiser le planning de vos enfants par mois, par quinzaine ou par semaine.

Les familles désirant imprimer l'emploi du temps de l'enfant peuvent faire une capture d'écran.

La rubrique « Facturation » vous donne accès à la consultation de vos factures, et à un historique de facturation.

La rubrique « Simulation » vous permet de calculer votre quotient familial, et consulter les tarifs des différentes prestations en fonction de votre quotient.

La rubrique « Messagerie » vous permet d'envoyer un message au Service Enfance Jeunesse, en ayant la possibilité de joindre un ou plusieurs documents (ex : justificatif...). Vous pourrez également consulter l'historique des messages reçus et envoyés.

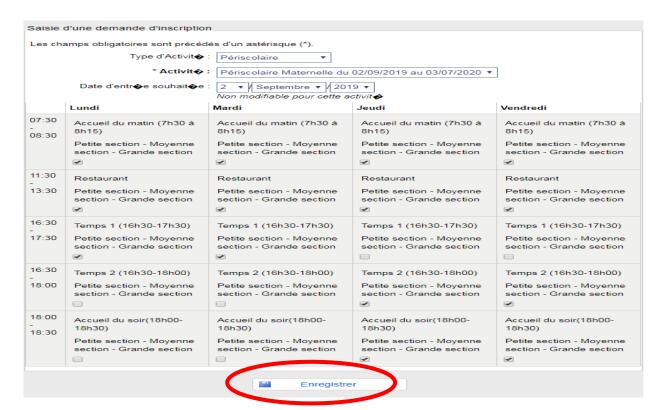
Etape 3: vos inscriptions

Deux étapes vous attendent pour chacun de vos enfants

<u>1ére / l'inscription :</u>

- Onglet inscriptions:
 - Activité : choisir « activité »
 - Choisir l'enfant
 - Type d'activités : périscolaire
 - Cocher les cases correspondantes aux jours et prestations souhaitées
 - ENREGISTRER

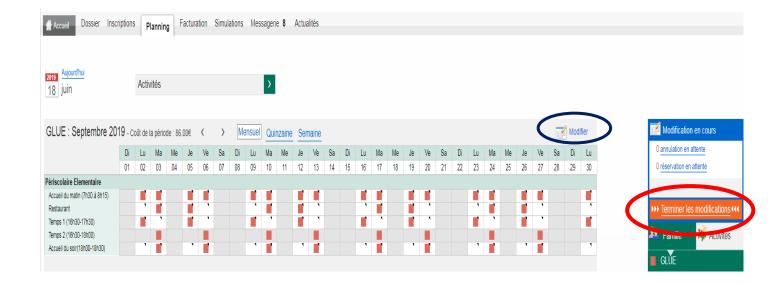




Cette semaine type, après enregistrement, s'appliquera sur tous les plannings de l'année.

2éme / La gestion des plannings :

- Onglet planning:
 - Visualiser le planning des enfants
 - Si modification nécessaire : touche « modifier »
 - Faire les suppressions ou ajouts
 - Valider; si vous devez apporter des modifications sur plusieurs mois, il faut enregistrer celles-ci mois après mois, sinon seul le dernier mois modifié sera enregistré.
 - Cliquer sur « Terminer les modifications » et Enregistrer.



Si le nombre limite d'inscriptions est atteint, vous serez informé que votre demande ne peut être prise en compte car le créneau est complet.

Afin d'être sûr de votre inscription, n'hésitez pas à fermer et ré-ouvrir votre portail famille, pour rafraichir l'affichage, puis vérifiez que vos réservations ont bien été prises en compte.

Vous avez la possibilité de modifier le planning de vos enfants (Accueil matin, Restauration, T1 et accueil du soir) au maximum le mercredi minuit pour la semaine qui suit (pas le T2).

⇔ Mercredis

Trois étapes vous attendent pour chacun de vos enfants

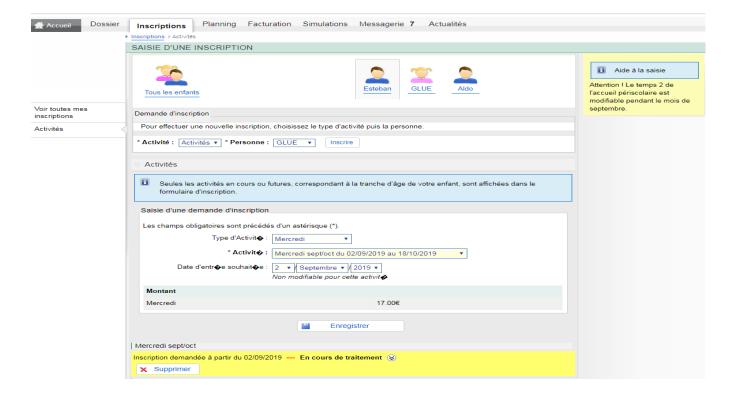
1ére / l'inscription:

Onglet inscriptions:

Activité: choisir « activité »

Choisir l'enfant

Type d'activités: mercredis



2éme / validation :

Lorsque la demande a été réalisée, un message est envoyé au service concerné qui validera ou pas la demande d'inscription, en fonction de la capacité d'accueil.

Lorsque la demande a été validée, un message du service confirmera l'inscription.

3éme / réservation :

Si la demande a été validée, retourner sur le portail famille dans l'onglet planning, Cliquer sur « modifier »

Sélectionner les mercredis dont vous avez besoin.

Enregistrer.

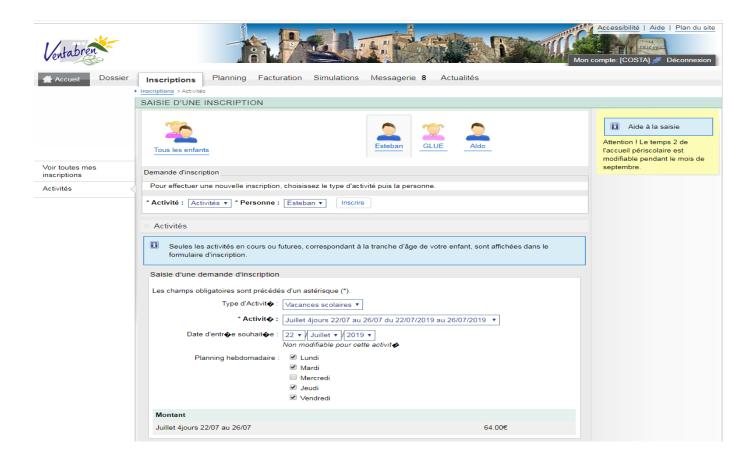
Afin d'être sûr de votre inscription, n'hésitez pas à fermer et ré-ouvrir votre portail famille, pour rafraichir l'affichage, puis vérifiez que vos réservations ont bien été prises en compte.

Onglet inscriptions:

Activité: choisir « activité »

Choisir l'enfant

Type d'activités : vacances scolaires



Lorsque la demande a été enregistrée, un message est envoyé au service concerné qui validera ou pas la demande d'inscription, en fonction de la capacité d'accueil.

Crèche « Les Farfadets »



Présentation

La Crèche « Les Farfadets » ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle dispose d'un agrément pour accueillir 45 enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 35 enfants le mercredi, répartis en trois sections : bébés, moyens et grands.

L'équipe est formée de la Directrice, infirmière puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, cinq auxiliaires de puériculture, six aides auxiliaires de puériculture, trois agents d'entretien, un responsable de cuisine et une secrétaire comptable.

Inscriptions

Les préinscriptions se font auprès de la Directrice et la liste d'attente est gérée dans l'ordre chronologique des demandes : il est donc important de s'inscrire le plus tôt possible.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site internet : <u>www.aape.free.fr</u>, et auprès de la Directrice, Madame Brigitte Cotelle.

Activités

La journée des enfants est rythmée par des moments forts : accueil des enfants, collation, activités ludiques en petits groupes, repas, sieste, goûter, activités extérieures, départs avec compte rendu de la journée aux parents.

Toute l'équipe est formée à la langue des signes et la pratique au quotidien. Les parents sont invités à apprendre les signes de base en demandant au personnel le « mot du jour » !

Les enfants bénéficient également d'intervenants extérieurs : éveil musical avec Sébastien et collage avec Jean-Michel.

Julie, la psychologue de la crèche assure tout au long de l'année un suivi, une observation des enfants dans les différentes sections, et un accompagnement des familles qui le souhaitent.

Contact

Association pour l'Aide à la Petite Enfance de Ventabren - Multi-Accueil Les Farfadets Quartier les Léons – 161, chemin de la Bertranne -13 122 Ventabren

Tél: 04 42 28 78 25 - Fax: 04 42 28 83 47

Assistantes maternelles agréées



Il existe actuellement 19 assistantes maternelles agréées sur la commune, pouvant accueillir 64 enfants (dont 1 périscolaire) de 0 à 6 ans. Certaines d'entre elles adhérent à l'Association « Les Diablotins de Ventabren » et l'Association « La Compagnie des tout petits » gère la maison d'assistantes maternelles).

Relais Assistantes Maternelles

La commune de Ventabren a adhéré au Relais Assistantes Maternelles d'Aix-en-Provence (RAM) au mois de janvier 2015.

Cette adhésion permet aux familles d'obtenir des informations sur ce mode de garde, demander la liste des assistantes maternelles déclarées disponibles et de bénéficier d'une aide dans leurs démarches administratives, en leur qualité d'employeur. Le RAM participe au Forum Petite Enfance organisé par la commune.

Les assistantes maternelles de la commune peuvent bénéficier de rencontres, d'échanges, de renseignements pratiques et aussi d'un lieu d'accueil pour des activités de groupe. Le RAM enregistre également les disponibilités déclarées par les assistantes maternelles pour faciliter les recherches des parents.

Le Relais Assistantes Maternelles effectue des permanences sur le territoire communal, au Centre de loisirs « La Marelle », à raison de deux demi-journées par mois :

- une demi-journée d'animation assurée par une éducatrice de jeunes enfants, réservée aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent,
- une demi-journée de permanence administrative, où parents et assistantes maternelles peuvent obtenir tout renseignement utile d'ordre administratif.

Les dates et horaires des permanences sont consultables sur le site internet de la commune. Le RAM vous accueille également sur rendez-vous à Aix, en dehors des permanences sur site et vous renseigne par téléphone ou par courriel du lundi au vendredi.

Contact

Relais Assistantes Maternelles

50 Place du Château de l'Horloge – 13090 AIX EN PROVENCE

Tél: 04 42 95 14 98 – Mail: relaisassistante.maternelle@wanadoo.fr

Micro crèche « Les poulbots »



Présentation

La famille « Les Poulbots / Ventabren » s'agrandit avec l'ouverture d'une seconde structure qui accueillera les enfants dès le mois de septembre 2019.

Ces deux micro-crèches auront les mêmes spécificités, chacune d'entre elles ont une capacité maximale de 10 enfants. Les établissements seront ouverts chaque jour du lundi au vendredi de 8h à 18h30 y compris pendant les vacances scolaires.

Différents modes de gardes (Régulier – occasionnel ou halte-garderie) sont proposés aux familles. Les enfants seront reçus à partir de 3 mois jusqu'à 3 ans.

Nos valeurs

- Développer des liens sociaux et la solidarité des enfants,
- Promouvoir l'autonomie,
- proposer un accueil de qualité et une information complète sur nos activités.

Activités

- Les jeux libres pour développer l'imagination de l'enfant et son autonomie (coin poupées, coin cuisine, coin garage, coin lecture, dînette),
- Des activités plus dirigées, adaptées à leur âge, seront proposées aux enfants pour éveiller leur curiosité et leur envie de découverte (décoration de la micro-crèche...),
- Des activités motrices qui contribuent au développement harmonieux de l'enfant (Le parcours de psychomotricité, danse, baby-gym ...),
- Des activités manuelles : l'enfant peut y faire évoluer sa motricité (pâte à modeler, pâte à sel, collage, coloriage, peinture, découpage, pâtisserie, cuisine),
- Des jeux éducatifs, d'éveil sensoriel, puzzles, cubes... .

L'encadrement

Les équipes sont constituées d'une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et de deux CAP petit enfance. Tout le personnel est titulaire d'un diplôme d'état avec au moins un an d'expérience.

Contact

Micro-crèche « Les Poulbots 1 » 24 Avenue Charles de Gaulle 13122 Ventabren Micro-crèche « Les Poulbots 2 » Route de Berre 13122 Ventabren

Tél: 04 42 92 61 20

Mail: contact.v@creche-lespoubots.com Site Web: www.creche-lespoulbots.com

Ecole privée Gift School



Présentation

La Gift School est une école indépendante privée qui accueille les enfants de 2 à 7 ans en septembre 2019 et grandira avec ses élèves jusqu'en fin de CM2 par la suite.

Ouverture de 2 classes multi-âges de 15 élèves maximum (3 classes en 2020), la Gift School propose un enseignement bilingue français-anglais.

Ecole les lundis, mardis, jeudis et vendredis, accueil à partir de 8h et garderie jusqu'à 18h30.

C'est grâce à des enseignantes expérimentées que l'école respecte les programmes de l'Education Nationale et met en œuvre différentes pédagogies (Montessori, Freinet, traditionnelle ...).

La Gift School s'adapte au rythme de l'enfant. L'enfant est acteur de ses apprentissages. Les enseignantes accompagnent avec bienveillance les enfants afin de les guider au mieux en fonction de leurs intérêts et capacités.

Un fort projet éco-citoyen est développé au quotidien.

Un projet pédagogique d'accompagnement des enfants précoces est mis en œuvre.

Les mercredis et les vacances scolaires

Deux types d'accueils sont proposés les mercredis, en journée ou en demi-journée, pour les enfants de 2 à 10 ans :

« Mes mercredis avec Maria Montessori » encadrés par une éducatrice Montessori, accueil francophone, priorité donnée aux élèves de l'école.

«Gift Wednesdays » apprentissage de la langue anglaise par immersion, autour de projets, et en petits groupes de 10 enfants maximum (à partir de 3 ans).

Un accueil sera proposé durant les vacances scolaires sur certaines semaines.

Contact

Gift School - 110 chemin de Peyres - 13122 Ventabren

Tel: 06 95 54 13 01

Mail: contact@gift-school.fr Site web: www.gift-school.fr

Contacts utiles

Mairie de Ventabren

17, Grand Rue – 13122 VENTABREN

04.42.28.80.14

Site internet: www.ventabren.fr

Le service Enfance jeunesse

<u>direction.eje@mairie-ventabren.fr</u> En cas d'urgence : 06.89.81.81.83

Pôle Enfance-Jeunesse

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél: 04.84.47.01.55

Centre de loisirs « La Marelle »

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél: 04.42.28.88.63

Email: alsh@mairie-ventabren.fr

Portail famille

Ventabren.fr/portail famille ou hhtps://portail-ventabren.ciril.net

Restaurant scolaire

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél: 04.42.28.87.10

Ecole Maternelle

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél: 04.42.28.95.77

Directrice de l'établissement : Madame Frédérique Flumiani

Email: ce.0132531f@ac-aix-marseille.fr

Ecole Elémentaire

Quartier La Crémade – 13122 VENTABREN

Tél: 04.42.28.70.43

Directeur de l'établissement : Monsieur Dominique Giraud-Claude

Email: ce.0131182p@ac-aix-marseille.fr

MEMO

•••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••	
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
••••••••••••••	•••••
••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••	••••••
••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
•••••••••••••••••••••••••••••••	
•••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
	•••••
••••••••••••••••••••••••••••••	••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••
••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••	







Ce fascicule est édité par :

Mairie de Ventabren 17 Grand' Rue 13122 VENTABREN

Tél: 04.42.28.80.14 Fax: 04.42.28.79.78

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.